

Compte rendu du conseil d'école du 15 février 2022

Le deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 a eu lieu le 15 février en présence des enseignants de l'école, du Directeur M.Smith , de M.Gauchè Calis Adjoint au Maire, ainsi que des représentants des parents d'élèves : Mmes Amara et Paraque pour l'APEI et Mme Boukraa pour la FCPE.

Les différents points abordés ont été :

1-Le renouvellement du matériel informatique

Un projet de dotation des écoles de Nanterre en outil numérique est en cours de mise en œuvre .

Ce projet comprend outre l'utilisation du tableau interactif attribué par la mairie à l'école Sayad, la création de classes mobiles avec l'acquisition de tablettes pour le cycle 1 et d'ordinateurs pour le cycle 3.

A cet effet, une formation est prévue sur l'utilisation des matériels informatiques , quatre enseignants de l'école devraient en bénéficier.

Dans cette perspective de modernisation des établissements scolaires, la ville investit dans un environnement numérique de travail (ENT).

Progressivement, la communication numérique sera privilégiée au sein des écoles et avec les parents d'élèves .

Une question a été posée par l'APEI, concernant les appréhensions que pourrait susciter l'abandon progressif des échanges écrits par le biais des cahiers de liaison et autres.

Il a été répondu que la version papier continuera d'être utilisée, et que le recours à la communication numérique réduira la multiplicité des sources d'information.

L'adoption de ces nouveaux outils reste inévitable.

L'emploi de ces logiciels de communication devrait démarrer en septembre pour une exploitation de 3 à 8 ans.

2-Le projet d'école

Le projet d'école que l'on peut consulter sur le site Internet de l'école Sayad, a été présenté sous forme d'un tableau synoptique de toutes les actions prévues.

Celles-ci étant renouvelées, avec modification ou renouvelées en continu.

L'objectif principal est de développer le niveau général des élèves dans tous les domaines, y compris leur niveau culturel.

Dans ce tableau figurent tous les indicateurs concernant les l'évolution des effectifs d'élèves, l'encadrement pédagogique, la présence du RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) et du psychologue scolaire.

Parmi les actions mentionnées le besoin d'un assistant anglais-allemand.

Cette année l'apprentissage de la langue étrangère est assuré par les enseignants de l'école, uniquement en langue anglaise

En effet, il n'y pas eu de candidats pour assurer l'allemand, ce qui aurait permis aux élèves de se préparer à la classe Bilangue au Collège.

Deux autres actions ont également été citées: le cahier de comptines regroupant toutes les comptines vues par les élèves au cours de leur cycle maternel .

La fiche travail en dehors du temps scolaire, le but étant de tenter d'unifier le temps dédié aux devoirs à la maison, pour ne pas empiéter sur le temps de repos des élèves.

Les diverses actions du projet d'école sont ainsi évaluées et ajustées en cours d'année, au fur et à mesure de leur réalisation.

Par ailleurs,une question a été posée concernant la gestion du temps de la récréation.

Les représentants APEI ont évoqué le recours, parfois, de certains enseignants à la privation de la récréation comme mode de sanction collective.

Les enseignants ont répondu que le temps de récréation ne pouvait être supprimé complètement, mais qu'il était exceptionnellement réduit dans certains cas pour calmer " l'excitation générale " dans certaines classes.

Concernant la responsabilité de la gestion du temps du midi évoquée par un membre FCPE, l'adjoint au Maire a confirmé que cela relevait de la responsabilité de la Mairie.

Toutefois, les animateurs font part aux maîtresses des éventuels incidents qui ont pu avoir lieu.

Autre interrogation soulevée: le suivi de l'emprunt des livres de la bibliothèque .

Le stock de livres ayant été partagé entre les différentes classes, les enseignants sont plus à même de suivre les titres lus par les élèves, avec de fréquentes participations aux rallyes lectures.

Cette action sera évaluée en fin d'année, au même titre que d'autres actions pédagogiques.

3-Problèmes parking

Déjà évoquées lors du précédent conseil d'école, les nuisances causées par des groupes de jeunes présents dans le parking ou sur l'aire de jeux en face de l'école, ont nettement diminué.

Les interventions des agents de l'ordre du commissariat de Nanterre ont apparemment dissuadé ces éléments de se manifester pour l'instant.

Toutefois, la vigilance des habitants du quartier reste nécessaire, pour signaler tout comportement de nature à affecter la sécurité et la tranquillité du quartier.

Parmi les problèmes rencontrés, on trouve le dépassement de la vitesse autorisée, la circulation des scooters, la dégradation de l'environnement aux abords de l'école...

Dans ce cadre, une barrière a été installée pour empêcher les squats dans le parking.

4- Bilan Covid:

A la question sur les conséquences du covid sur le niveau et le mental des élèves, l'équipe pédagogique n'a pas relevé de baisse significative du niveau.

Toutefois, les conditions de travail se font plus difficiles, notamment en raison du port du masque.

Des contraintes organisationnelles ont été rencontrées lors des séances de sport.

Des difficultés de communication pour la partie phonologique des apprentissages ont aussi été relevées

Il est à noter que le respect du protocole sanitaire représente également une charge supplémentaire pour les enseignants, particulièrement au moment où les cas de covid se multipliaient dans les classes.

Le bilan de cette période difficile se fera peut-être à l'échelle de plusieurs établissements voire à l'échelle nationale.

5-Bilan coopérative scolaire et photographie:

Les comptes de la coopérative scolaire font ressortir une participation appréciable des parents.

Les dons récoltés ont été équitablement répartis entre les différentes classes.

S'agissant de la photographie scolaire, un nouveau laboratoire sera sollicité dans un souci d'amélioration de la qualité des photos, ainsi que la diversification des produits proposés par le photographe.

Dans les dépenses engagées on peut également citer l'achat d'une structure gonflable, devant être utilisée lors d'évènements festifs à l'école notamment la kermesse de fin d'année.

6-Bilans projet rues Sayad

Suite à la réunion de la commission dédiée aux rues Sayad, avec la participation des représentants des parents d'élèves et après consultation des élèves, plusieurs noms ont été choisis.

Il a été tenu compte du critère de parité et des personnalités connues, d'horizons diverses ont été retenues.

Citons entre autres : Kylian M'bappé, Marie Curie, Jacqueline Fraysse, Samuel Paty, Joséphine Baker, Garry Kasparov, Malala, Marion Ramos, la reine Elizabeth II...

Pour les cantines deux noms choisis : chez Duchemin en référence à un film de Louis de Funès et chez Cousteau du dessin animé Ratatouille de Disney

Des plaques portant les noms sélectionnés seront progressivement installées.

7- Kermesse, carnaval et défilés des maternelles

Trois kermesses de fin d'année seront réparties sur le week-end en fonction des niveaux, et ce, afin d'éviter une trop grande affluence.

Ça serait une kermesse pour les premiers niveaux, une pour les niveaux intermédiaires, et enfin une dernière kermesse pour les plus grands.

L'entrée devrait être payante .

Une question a été posée pour dire que l'accès est habituellement gratuit, et que certains parents n'auraient pas forcément les moyens de payer.

A priori , certaines familles à faible revenu pourraient y accéder gratuitement.

Le carnaval des maternelles est prévu le 22 avril, le défilé aura lieu en fonction des conditions météorologiques et des conditions sanitaires.

Un loto est également programmé pour le 17 juin.

Le dernier conseil d'école se tiendra le mardi 28 juin.